

Le ruisseau à la loutre

Béatrice CHASSÉ

Le ruisseau à la Loutre se jette dans le Saint-Laurent à environ deux kilomètres à l'ouest de l'église de Sainte-Luce. Pour le situer précisément, il faudrait se référer à la carte que présente Reynald Gagnon dans la revue *L'Estuaire* de juin 2003. Nous reproduisons cette carte en annexe de cet article.

Déjà en 1792, le ruisseau à la Loutre avait reçu son nom. Au mois de juillet de cet été-là, l'arpenteur et grand voyer Jean Renaud avait été chargé de tracer le chemin du Roi depuis l'anse aux Coques jusqu'à Trois-Pistoles. Le travail de l'arpenteur consistait à «plaquer» ou à marquer les arbres, là où se trouvait encore de la forêt en bois debout, toujours en suivant le bord de l'eau. Puis, là où la terre avait été «désertée», Jean Renaud, accompagné des notables du petit Rimouski de cette époque, continuait son chemin en plantant des piquets sur le parcours de la future route. On doit comprendre, par le mot «désertée», qu'il ne s'agissait pas d'un véritable désert, mais bien d'une terre où les arbres de la forêt originelle avaient été coupés et les souches enlevées. En d'autres termes, on avait «fait de la terre».

Telle était la terre de Jean Langlois où le chemin du Roy devait passer «dans le désert» entre la maison et la grange de ce pionnier. Il fallait aussi franchir un ruisseau borné sur sa rive droite, justement par la terre de Jean Langlois et sur sa rive gauche par la concession accordée à William Ross, un Écossais arrivé au Canada avec les troupes de Wolfe. Sans aucune hésitation, l'arpenteur mentionnait le nom du cours d'eau à franchir comme «le ruisseau à la Loutre», ce qui laisse croire que ce nom était déjà bien

connu. Le volume de ce ruisseau exigeait que l'on y bâtit un pont. Le grand voyer avait le pouvoir et le devoir de répartir les tâches qui devaient être exécutées pour l'achèvement de la route. Logiquement, les habitants «d'en bas», les plus grands utilisateurs du pont, devaient contribuer à sa construction. De même, Jean Langlois et William Ross, ces deux voisins que séparait le cours d'eau, étaient chargés de participer à ladite construction. Comme on recherchait un endroit resserré pour franchir ce passage, un petit pont de bois fut placé en amont de celui qui existe aujourd'hui. Les habitants devaient donc s'éloigner un peu de la route tracée au bord de l'eau et faire un détour pour passer sur le premier pont du ruisseau à la Loutre.

Où trouver l'origine du toponyme «le ruisseau à la Loutre»? La Commission de toponymie du Québec nous donne des informations bien scientifiques comme la latitude nord du ruisseau (48 degrés, 32 minutes, 11 secondes) et sa longitude ouest (68 degrés, 24 minutes, 54 secondes). Puis, la Commission donne une description très détaillée de notre loutre de rivière qui sert à identifier «plus d'une centaine d'entités géographiques» du Québec. Ce petit animal à fourrure, qui peut peser jusqu'à 13,5 kg, vit près des lacs et des rivières. Il se nourrit principalement de petits poissons, de grenouilles et d'insectes. Il était pourchassé par les trappeurs pour sa belle fourrure brune, lustrée et résistante. Nous savons, par expérience, que les eaux du ruisseau à la Loutre abritaient encore des petites truites pendant la première partie du XX^e siècle. Ce lieu magique était sûrement très attrayant pour cet animal amphibie ressem-

blant à une grande belette. Si la Commission ne donne pas plus d'informations sur l'origine du nom de «notre ruisseau à la Loutre», nous comprenons que ce toponyme s'explique de lui-même. À l'époque des pionniers, les habitants auraient aperçu et même piégé des loutres aux abords du ruisseau. Cet animal à fourrure, très apprécié pour son pelage, a finalement laissé son nom au ruisseau.

Dans le passé, le toponyme «le ruisseau à la Loutre» ne s'appliquait pas seulement à ce cours d'eau, mais à tout le territoire que baignait le ruisseau. À cette époque, un noyau villageois s'était greffé au pourtour du moulin. Le 21 juin 1802, le notaire Bernard Dubergès était descendu de Kamouraska pour venir habiter dans la maison de William Ross, cultivateur et «*superintendant des pilotes du Saint-Laurent*». Le surintendant habitait à «*l'endroit nommé le ruisseau à la Loutre*», et sa maison était la deuxième voisine du moulin, à l'ouest. C'est là que le notaire Dubergès expédiait quelques affaires au profit des habitants du lieu. On sait aussi que la veuve d'Augustin Chorette, Jean Langlois et Louis-Cosme Lavoie possédaient une maison près du moulin.

En ce temps, où la nature était omniprésente, le volume des eaux du ruisseau à la Loutre était beaucoup plus important que ce qui en reste aujourd'hui. James William Miller, historien de la paroisse de Sainte-Luce, nous apprend qu'avant le déboisement, le bois d'érable prédominait dans toute la région. Cette forêt dense conservait l'humidité qui finalement se retrouvait dans le bassin des cours d'eau. Les habitants ne savaient pas si le ruisseau à la Loutre devait être classé parmi les

ruisseaux ou avec les rivières. Le 14 novembre 1831, la seigneuresse Luce-Gertrude Drapeau louait le moulin de Sainte-Luce à Joseph Baquet dit Lamontagne, maître meunier de Rimouski. Le notaire Pierre Gauvreau, qui rédigeait le bail, mentionnait que le bâtiment était «*assis sur la rivière ou ruisseau à la Loutre*». Et vers la fin du XIX^e siècle, l'Honorable Ulric-Joseph Tessier, juge de la cour du Banc de la Reine, était devenu propriétaire de ce même bâtiment historique. Le 24 août 1883, le juge Tessier louait le moulin à Sophie Gagné «*marchande publique épouse de Jean-Baptiste D'Anjou*». Sur le bail, on lisait que le moulin banal était bâti en pierre, «*à l'endroit appelé rivière ou ruisseau à la Loutre*». Encore à la fin du XIX^e siècle, l'incertitude subsistait à savoir s'il s'agissait d'un ruisseau ou d'une rivière.

À cette époque, le pouvoir hydraulique du ruisseau à la Loutre ne servait pas seulement à tourner la grande roue du moulin de Sainte-Luce. Le ruisseau se divisait en trois branches. La plus longue de ses branches mesurait environ 12 km et prenait sa source au quatrième rang de Saint-Anaclet. Sur ce réseau, on a

construit un moulin à scie, un moulin à carder et un moulin à presser et à fouler les étoffes. Un deuxième moulin à farine a aussi été bâti au troisième rang de Sainte-Luce. Sur le bord du fleuve, des petits commerces et une tannerie accommodaient les habitants de «*l'endroit nommé le ruisseau à la Loutre*». Le moulin banal continuait de moudre les blés et les boulangers de Rimouski venaient y faire leurs provisions de farine. En 1837, Alexis Saint-Laurent tenait une boutique au bord du chemin du Roy; malheureusement, on ne mentionne pas la nature de cette boutique. Cette petite population aurait bien pu être à l'origine d'une nouvelle paroisse. Cependant après la construction de l'église de Sainte-Luce, en 1840, un mouvement migratoire amena la population plus à l'est, à proximité de la nouvelle église. Avec le temps, le site du ruisseau à la Loutre devint de plus en plus désert. En 1925, le moulin seigneurial cessa même toutes ses activités; comme moulin à farine, il était devenu désuet.

Au cours de son histoire, le moulin banal a été connu sous diverses appellations: le moulin du ruisseau à la Loutre, le moulin

seigneurial, le moulin Drapeau, le moulin de Sainte-Luce, le moulin d'information touristique et Le Café du moulin. Les nouveaux propriétaires, Monsieur Gervais Sirois et Madame Sylvie Dubé ont choisi de donner à leur bâtiment son nom d'origine: Le moulin du ruisseau à la Loutre. À tous les points de vue, le cours d'eau, qui n'a jamais changé de nom, demeure l'élément le plus important pour rattacher le moulin à son passé.

Lors de mon passage sur le site du ruisseau à la Loutre, au mois de septembre 2009, un ciel sans nuage, d'un bleu exquis, se reflétait sur la mer, immense, à perte de vue. À l'embouchure du cours d'eau, des bernaches, des canards et des goélands profitaient paisiblement des derniers beaux jours de l'été. J'ai alors compris que le phénomène de banlieue qui envahit progressivement les alentours du ruisseau peut très bien s'accommoder avec la vie sauvage d'autrefois.

Sources

Actes notariés

Donation par William Ross à Hector et Laughlin Ross, 21 juin 1802. Notaire Bernard Dubergès.

Bail du moulin du ruisseau à la Loutre par Luce-Gertrude Drapeau à Joseph Baquet dit Lamontagne, 14 novembre 1831. Notaire Pierre Gauvreau.

Bail par Augustin Chorette à Joseph Vaillancourt, 20 juillet 1837. Notaire Pierre Gauvreau.

Bail du moulin du ruisseau à la Loutre par Ulric-Joseph Tessier à Dame Sophie Gagné, 24 août 1883. Notaire Pierre-Louis Gauvreau.

Source manuscrite

APSL. James William Miller, *Notes historiques sur la paroisse de Sainte-Luce*. Vol. 1, 62 pages.

Source imprimée

Jean Renaud, *Procès-verbaux des grands voyers*, cahier 8, p. 143. Reproduit par Robert Claveau dans *Chroniques luçoises*, p. 33-35.

Instrument de recherches

Ruisseau à la Loutre, Commission de toponymie du Québec (<http://www.toponymie.gouv.qc.ca>). Dernière mise à jour: 26 juin 2008.

Le moulin du ruisseau à la Loutre

Les propriétaires



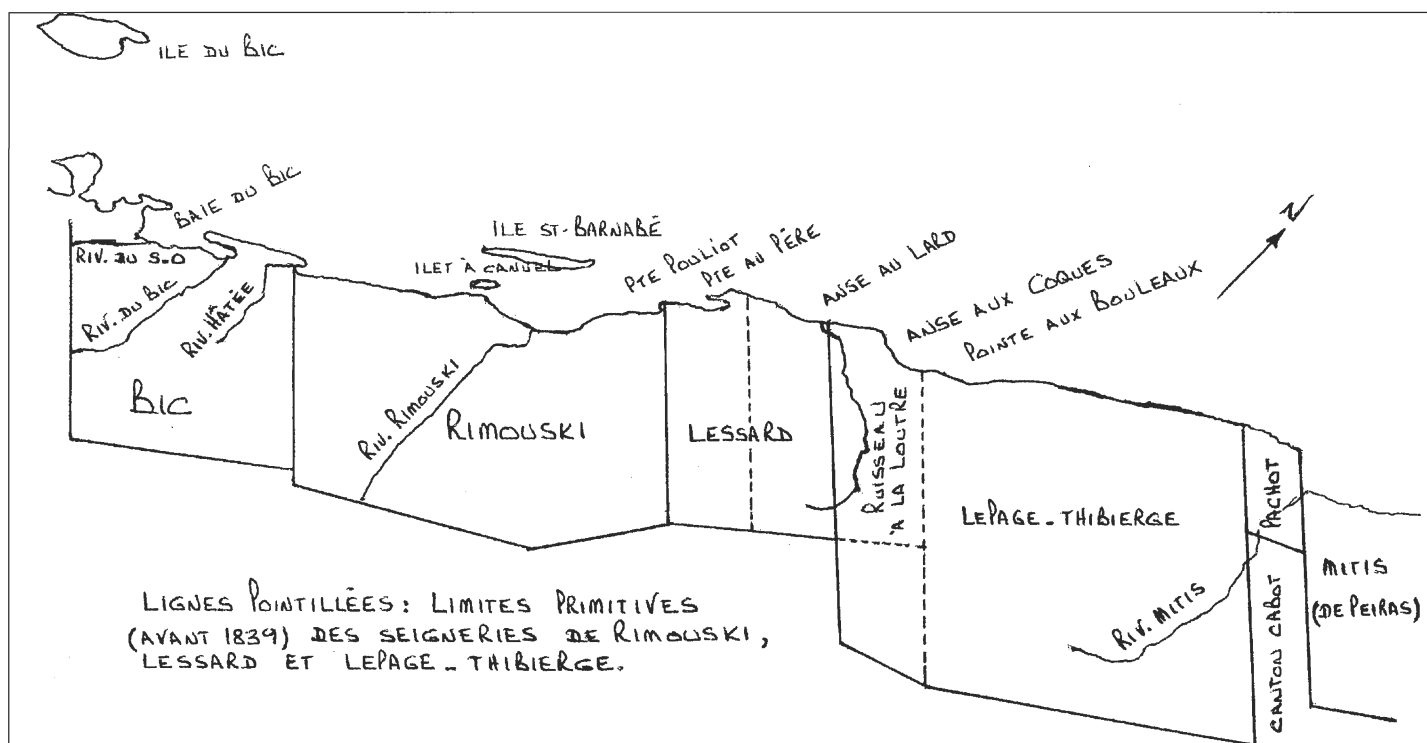
Moulin du ruisseau à la Loutre. (Photographie Henri-Paul Thibault)

Nous considérons ici tous les propriétaires du moulin – toujours existant — situé sur la rive droite du ruisseau à la Loutre, à Sainte-Luce. Avant le bâtiment, construit en 1848, nous savons qu'un premier moulin banal avait été bâti, alimenté par le même cours d'eau. De cette première construction, il ne reste plus rien, sinon les fondations de pierre enfouies quelque part en bordure du ruisseau.

Le terrain sur lequel est construit le moulin actuel de Sainte-Luce appartenait, à l'origine, à Jean Langlois. Nous savons que ce pionnier se serait établi dans la région vers 1784¹. Sept ans plus tard, en 1791, nous pouvons localiser précisément la terre de Jean Langlois: six arpents de front à partir du ruisseau à la Loutre en descendant jusqu'à la terre de Côme Lavoie, le voisin du côté est. En profondeur, cette concession mesurait 42 arpents². L'arpenteur Jean Renaud nous apprend que Jean Langlois avait bâti sa maison sur cette terre bornée à l'ouest par le ruisseau à la Loutre³.

Il est facile de comprendre que le moulin actuel a été bâti sur la terre qui appartenait à l'origine à Jean Langlois. Le ruisseau à la Loutre, qui nous sert de repère, bordait et borde toujours du côté ouest le terrain du moulin. Comme la terre de six arpents de front appartenant à Jean Langlois était aussi bordée à l'ouest par le ruisseau, il est évident que ce pionnier était établi sur la terre du futur moulin de Sainte-Luce. Jean Langlois est demeuré propriétaire de cette concession de six arpents de front au moins jusqu'au 17 novembre 1802.

Nous savons par la carte de l'arpenteur Ballantyne, datant de 1840, qu'à cette date Anselme Côté, maître pilote du Saint-Laurent, était devenu propriétaire de l'immense terre ayant appartenu, à l'origine, à Jean Langlois. En 1883, la famille Côté possédait encore ce terrain, qui appartenait alors à Elzéar Côté. Sauf qu'en 1848, les seigneuses Drapeau y avaient soustrait le terrain de l'actuel moulin de Sainte-Luce. C'était leur droit de seigneuses!



Carte simplifiée des limites seigneuriales. (Issue de Reynald Gagnon, *L'histoire territoriale des seigneuries situées entre rivière Hâtée et la rivière Mitis*, L'Estuaire, juin 2003, page 12.)

Voici la liste des propriétaires du moulin du ruisseau à la Loutre:

1848-1881	Les seigneuresse Drapeau: Marie-Josephte (Madame d'Estimauville), Marguerite-Josephte (Madame Garon), Luce-Gertrude (Madame Casault), Marie-Adélaïde (Madame Kelly) et Louise-Angèle.
1881-1884	Ulric-Joseph Tessier , époux de Marguerite-Adélaïde Kelly, fille de Marie-Adélaïde Drapeau-Kelly.
1884-1894	François-Xavier Lebel , cultivateur de la paroisse de Saint-Octave-de-Métis.
1894-1905	Joseph Lebel , cultivateur et meunier, fils de F-X Lebel.
1905-1920	Louis Fortin , cultivateur et meunier.
1920-1927	Émile Perreault , cultivateur et meunier.
1927-1991	Le ministère des Transports du Québec.
1991-1996	Réjean Frenette. À cette époque-là, le moulin, parfaitement conservé, commençait à abriter un commerce de restauration sous la raison sociale de «Le café du moulin».
1996-1997	Jean-François Ricard.
1997-2001	La Banque Laurentienne.
2001-	Gervais Sirois et Sylvie Dubé. Monsieur Sirois et madame Dubé ont donné au moulin une nouvelle orientation. Ces nouveaux propriétaires dirigent maintenant une école supérieure destinée au perfectionnement des professeurs qui veulent compléter leur apprentissage dans la direction des maisons d'éducation.

Notes

- Georges Desrosiers, «Les débuts du peuplement de la côte de la Pointe-au-Père», *L'Estuaire*, juin 2003, p. 7.
- Titre nouvel pour Jean Langlois, 26 mai 1791. Notaire Alexandre Dumas*, Archives nationales du Québec à Québec (ANQQ).
- Jean Renaud, *Procès-verbal du 5 juillet 1792*, cité par Robert Claveau dans *Chroniques luçaises*, p. 34.